



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la mer
et du littoral de Corse**



Ajaccio, le 06 JAN. 2025


Affaire suivie par : Unité DPM 2A
tél : 04 95 29 08 92
dpm2a@mer.gouv.fr

Madame le maire,

Le 7 novembre 2024, à la suite de la clôture de l'enquête publique concernant votre projet de concession d'utilisation du DPM en dehors des ports pour la réalisation de la promenade littorale de la plage de la Viva à Porticcio, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le rapport d'enquête publique accompagné des conclusions motivées du commissaire enquêteur ainsi que ses annexes. La commissaire enquêtrice a émis un avis favorable.

En application de l'article 8 de l'arrêté préfectoral n° 2A-2024-09-06-00001 du 6 septembre 2024 portant ouverture de l'enquête publique, il vous appartient de publier le rapport, les conclusions motivées ainsi que les annexes associées sur le site internet de la commune. Ces documents devront être consultables par le public pendant un an sur ce site internet et aussi en version papier à la mairie annexe de Porticcio.

Mes services sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, madame le maire, en l'assurance de ma considération distinguée. 

très cordiale.

PJ : rapport d'enquête publique accompagné
des conclusions motivées et ses annexes


Le préfet
Jérôme FILIPPINI

Madame Valérie BOZZI
Maire de GROSSETO-PRUGNA
Mairie annexe de Porticcio
BP 93
20166 PORTICCIO